



**Canadian Camping Association
Association des camps du Canada**

Mémoire présenté dans le cadre des
consultations prébudgétaires de 2017

au

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

par

l'Association des camps du Canada

Août 2016

Sommaire

L'Association des camps du Canada (ACC) est une association nationale à but non lucratif, formée d'associations provinciales représentant près de 800 camps agréés dans tout le Canada. Les camps de jour et les camps résidentiels offrent aux campeurs un large éventail d'activités et de programmes enrichissants. Les camps canadiens sont habituellement de petites entreprises et, depuis une centaine d'années au Canada, ils procurent aux jeunes une vaste gamme d'activités estivales de nature récréative et culturelle.

Chaque année, plus de 600 000 enfants et jeunes fréquentent les camps canadiens. Ceux-ci comptent environ 30 000 employés, dont près de 90 % sont canadiens. Nous représentons une industrie d'un milliard de dollars au Canada, et près de 20 % de ce chiffre est généré par des campeurs et des employeurs étrangers.

Depuis qu'ils existent au Canada, les camps accueillent des campeurs étrangers et embauchent des employés étrangers en vue d'offrir une expérience multiculturelle. Ils embauchent des employés étrangers pour leur impact culturel, social et économique important; ces employés comblent les lacunes et les besoins auxquels il est impossible de répondre exclusivement par des employés canadiens.

Pendant plus de soixante-quinze ans, les camps de l'ACC ont eu fort peu de difficultés à embaucher des employés étrangers et à les faire venir au pays. Des changements apportés il y a quelques années de cela au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) ont mis sérieusement à mal la capacité de l'industrie d'embaucher du personnel, menaçant ainsi les activités de nombreux camps. Les camps se sont adaptés aux divers mécanismes mis sur pied par le gouvernement fédéral pour faciliter l'obtention de permis de travail. Cependant, pour ces propriétaires de petite entreprise, la présence d'incohérences dans les règlements en matière d'immigration et les mesures de contrôle frontalières ont créé plus de volatilité.

L'adoption de dispositions réglementaires claires et concises en matière d'immigration pour cette industrie unique aidera celle-ci à prendre de l'expansion, à innover et à atteindre ses buts, ce qui contribuera à la croissance économique dans le domaine du tourisme, des loisirs ainsi que des arts et de la culture. Nous croyons que, pour éviter de nouvelles difficultés, il serait préférable de créer une catégorie propre aux camps afin de faciliter l'obtention de permis de travail pour les employés de camp étrangers. Une solution permanente à l'embauche d'employés saisonniers étrangers éviterait toute incertitude à l'arrivée de ces personnes au Canada et garantirait que les jeunes campeurs canadiens peuvent jouir pleinement des avantages socioculturels que les employés internationaux apportent à nos camps.

Introduction

L'Association canadienne des camps (ACC) est heureuse de prendre part au processus des consultations prébudgétaires de 2017 auprès du Comité permanent des finances de la Chambre des communes (le « Comité »). Les consultations du Comité sont un important instrument de mobilisation publique et nous offrent la possibilité de participer à des discussions stratégiques qui ont une incidence sur la vie des Canadiens, de nos jeunes surtout.

Notre mémoire porte sur un certain nombre des questions au sujet desquelles le Comité a demandé aux Canadiens de faire part de leurs commentaires, dont la mobilité de la main-d'œuvre, les renseignements sur le marché du travail, le fait d'aider les entreprises canadiennes à atteindre leurs buts, les arts, la culture, les loisirs, le tourisme, la formation et le fait d'aider les collectivités urbaines, rurales et éloignées à contribuer à la croissance économique.

Qui nous sommes

L'Association des camps du Canada (ACC) est une association nationale à but non lucratif, formée d'associations provinciales représentant près de 800 camps agréés dans tout le Canada. Les camps de jour et les camps résidentiels offrent aux campeurs un large éventail d'activités et de programmes enrichissants. Les camps canadiens sont habituellement de petites entreprises et, depuis une centaine d'années au Canada, ils procurent aux jeunes une vaste gamme d'activités estivales de nature récréative et culturelle.

Chaque année, plus de 600 000 enfants et jeunes fréquentent les camps canadiens. Ceux-ci comptent environ 30 000 employés, dont près de 90 % sont canadiens. En fait, pour de nombreux jeunes Canadiens, l'industrie des camps est souvent leur premier employeur.

Nous représentons une industrie d'un milliard de dollars au Canada, dont près de 20 % sont générés par des campeurs étrangers, de même que par des employés étrangers qui, habituellement, dépensent l'argent qu'ils ont gagné dans un camp pendant les voyages qu'ils font par la suite dans tout le Canada.

L'ACC est à la recherche d'une solution à long terme pour l'embauche d'employés étrangers, une solution qui offrirait à l'industrie une certaine certitude et une certaine stabilité. De nombreux camps sont de petites entreprises exploitées par leurs propriétaires. Les problèmes de mobilité de la main-d'œuvre et les obstacles à l'accès à des employés étrangers menacent leurs activités commerciales, mais l'élimination de cette menace permettrait aux propriétaires de camps de dresser des plans d'affaires à long terme et d'atteindre leurs objectifs de croissance.

Les camps canadiens ont pour mission d'éduquer les jeunes et d'avantager leurs collectivités locales. Ils sont situés dans tout le pays, souvent en région rurale. L'industrie des camps offre une occasion unique d'attirer dans ces régions des employés et des campeurs, tout en soutenant les activités touristiques, ainsi que les loisirs et les arts dans les petites collectivités avoisinantes. De plus, les camps offrent aux jeunes, tant les campeurs que les employés, une formation en matière de compétences unique, ce qui leur donne ainsi la possibilité de parfaire leurs compétences et de contribuer à la croissance économique future du pays.

Notre toute première priorité consiste à fournir aux jeunes campeurs un milieu sûr, ce qui peut exiger des compétences spéciales, dont les qualifications nécessaires pour prendre soin d'enfants ayant des besoins spéciaux ou souffrant d'une affection médicale. Par ailleurs, pour l'été de 2016, l'ACC est heureuse et fière d'offrir gratuitement à des enfants réfugiés 350 places dans des camps d'été canadiens du pays tout entier. Les camps canadiens continuent également d'offrir des places gratuites et à rabais à des milliers de familles canadiennes d'un bout à l'autre du pays.

Employés de camp étrangers

Cela fait maintenant plus de cent ans que les camps accueillent des campeurs étrangers et embauchent des employés étrangers en vue d'offrir une expérience multiculturelle et d'enseigner aux campeurs des compétences en matière d'empathie culturelle et de leadership. Cela a eu - et continue d'avoir - un impact solide et positif sur notre industrie.

Nous avons besoin d'employés mûrs, compétents et diversifiés pour offrir dans les camps des activités estivales sans danger et riches en culture à plus de 600 000 enfants et jeunes qui fréquentent des camps d'été d'un bout à l'autre du pays. De plus, les employés de camp étrangers créent un potentiel de croissance économique pour l'industrie tout entière en attirant des campeurs étrangers grâce à leurs aptitudes bilingues ou multilingues.

Les camps n'embauchent pas seulement des employés étrangers pour les impacts culturels, sociaux et économiques notables qu'ils contribuent à notre industrie. Nous les embauchons aussi parce qu'il n'y a pas assez de candidats canadiens pour combler le nombre de plus de 30 000 postes saisonniers qu'offrent les camps chaque année. Même si les employés étrangers ne représentent qu'environ 10 % de l'effectif des camps agréés par l'ACC, ce groupe d'employés est embauché pour exercer des fonctions clés qui, malgré tous nos efforts, ne peuvent pas être remplis par le marché du travail canadien.

Les camps ont besoin d'employés très compétents pour de nombreux postes, et les employés sont tenus d'exercer diverses fonctions pendant qu'ils accomplissent des tâches d'enseignement, de supervision et de mentorat auprès d'enfants d'âges et de niveaux de compétence différents. De plus, de nombreux camps n'accueillent que des campeurs ayant des besoins spéciaux, et il y a une pénurie d'employés canadiens disponibles pour pourvoir ces postes. En outre, de nombreux employés étrangers ont déjà fréquenté des camps au Canada comme campeurs et cette expérience les incite à revenir travailler au pays. Si les camps n'avaient pas les coudées franches pour embaucher de tels employés, notre industrie aurait de la difficulté à attirer des campeurs étrangers. Ces derniers opteraient pour des camps et d'autres occasions éducatives dans des pays où il leur serait possible de retourner en tant qu'employés et de partager ce qu'ils ont vécu avec des campeurs.

La saison 2016

Depuis que l'on a apporté des changements au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) il y a quelques années de cela, les camps se sont fondés sur la dispense de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) qui est offerte au personnel des camps religieux ou de bienfaisance en vue de l'embauche d'employés étrangers. Le libellé restrictif et une interprétation subjective du processus des EIMT ont créé d'importantes incohérences pour les employés désireux de venir au Canada. Les camps canadiens ont donc eu de sérieuses difficultés à embaucher le personnel nécessaire pour offrir aux jeunes campeurs une expérience sûre et enrichissante.

Pour tenter de régler les incohérences relevées dans l'interprétation de la dispense de l'EIMT relative au travail d'ordre charitable et religieux, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada s'est efforcé de clarifier cette dispense pour les employés de camp étrangers en vue de la saison de 2016. Des Instructions relatives à l'exécution des programmes (IEP) ont été diffusées en avril 2016 et ces IEP ont de nouveau été clarifiées en mai 2016, suite aux préoccupations additionnelles que l'ACC a soumises au gouvernement. Ces mesures ont fourni une solution temporaire pour la présente saison mais n'ont pas atténué les niveaux d'inquiétude des exploitants de camp, qui n'avaient aucune certitude que l'on permettrait à leurs employés d'entrer au Canada à temps pour le début de la saison. Il est clair qu'il est nécessaire de trouver une solution permanente, axée expressément sur cette industrie unique.

Mesures fédérales : recherche d'une solution permanente

Tous les camps agréés par l'ACC ont pour mission d'éduquer les enfants et les jeunes, et l'on pourrait considérer qu'ils tombent sous le coup de la catégorie de dispense d'EIMT C50 du Programme de mobilité internationale. Un nombre important de camps agréés par l'ACC sont également de nature religieuse. De plus, il est important de signaler que les employés de camp étrangers tombent aussi sous le coup d'autres catégories de dispense d'EIMT visées par l'article R205 « Intérêts canadiens » du Programme de mobilité internationale, soit C10 (Avantage important) et C20 (Emploi réciproque).

a) Avantage important

La catégorie de dispense de l'EIMT C10 R205 a) Avantage Important s'applique à l'industrie des camps, surtout parce que le fait d'être en mesure d'embaucher des employés étrangers a un impact économique profond sur notre industrie. Sur la somme d'un milliard de dollars que génère l'industrie des camps canadiens, près de 20 % de cet argent vient de campeurs étrangers et de leurs parents ou fournisseurs de soins, ainsi que d'employés étrangers qui dépensent l'argent qu'ils ont gagné dans un camp pendant les voyages qu'ils font ensuite dans tout le Canada. Les campeurs étrangers suivent un programme de leadership dans leur camp et, en raison de l'expérience positive qu'ils vivent dans des camps canadiens, un grand nombre d'entre eux cherchent à être embauchés en tant qu'employés de camp.

Outre les avantages économiques, les avantages culturels et sociaux qu'apporte le fait que les camps embauchent des employés étrangers sont un élément très important des programmes des camps. Les employés de camp étrangers apportent une diversité d'expérience, de compétences et de méthodes d'enseignement acquises dans leurs pays d'origine, ce qui offre aux campeurs une valeur éducative énorme et constitue un élément important pour le perfectionnement professionnel de nos employés de camp canadiens locaux. Les jeunes Canadiens et les collectivités du pays tout entier retirent des avantages économiques, sociaux et culturels importants des employés étrangers que nous embauchons.

b) Emploi réciproque

Il y a de longs antécédents de réciprocité dans l'industrie des camps. En moyenne, 650 Canadiens travaillent chaque année dans des camps situés aux États-Unis et de nombreux autres Canadiens travaillent dans l'industrie des camps d'autres pays. Un résumé de la réciprocité entre les industries des camps américaine et canadienne est décrit dans deux documents que l'ACC et l'American Camp Association ont publiés et qui peuvent vous être fournis sur demande.

Conclusion

La capacité qu'ont les travailleurs étrangers de travailler saisonnièrement dans des camps canadiens est essentielle aux activités sûres et culturellement enrichissantes de nos jeunes et elle est d'une importance cruciale pour la croissance économique de l'industrie des camps. Cette dernière sera ainsi capable de croître et de continuer à maximiser son potentiel économique.

Il est important de signaler que chacun des membres du gouvernement canadien que nous avons rencontrés au cours des deux dernières années a reconnu la situation unique de notre industrie, qui est saisonnière et axée sur la culture et l'éducation. Nous jouissons d'un capital de sympathie important dans le cadre des efforts que nous faisons avec le gouvernement pour trouver une solution permanente.

L'industrie des camps a une attitude enthousiaste et jeune, et elle est formée de nombreux propriétaires de petite entreprise dévoués qui apportent une valeur économique unique à l'économie canadienne. L'appui de votre Comité à l'égard des efforts que fait l'industrie des camps pour trouver une solution permanente au problème de l'embauche d'employés étrangers serait grandement apprécié. Merci de votre attention.